PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Roland Breton

Les Ethnies

NC

32

QUE SAIS-JE ?

Les ethnies

ROLAND J.-L. BRETON
Professeur à l'Université de Paris VIII
(Vincennes à Saint-Denis)

Deuxième édition mise à jour
12e mille

16°G
6408



559

DL-1103.1992-07450

DU MÊME AUTEUR

Les langues de l'Inde depuis l'Indépendance. Etude de géographie culturelle du monde indien : Inde, Pakistan, Ceylan, Népal, série «Travaux et mémoire», n° XXIX, Aix-en-Provence, Publications des Annales de la Faculté des Lettres, 1964, 2e éd. revue et augmentée, 1968.

Les provinces et les ethnies de l'Inde, *Notes et Etudes documentaires,* n° 3714-3715-3716, Paris, La Documentation Française, 7 septembre 1970.

La population du Bangladesh, *Notes et Etudes documentaires,* n° 3911-3912, Paris, La Documentation Française, 25 juillet 1972.

Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du sub-continent : Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Népal, Bhoutan, Sikkim, Centre international de Recherche sur le Bilinguisme, série A, n° 10, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.

Géographie des langues, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1648, 1976, 2e éd. mise à jour, 1983.

Geografia delle lingue, Venise, Marsilio Editori, coll. « Ricerche Marsilio », n° 31, 1978.

Géographie du français et de la francité en Louisiane, Centre international de Recherche sur le Bilinguisme, Publication B-84, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979.

Geografia de las lenguas, Barcelone, Oikos-Tau SA Editiones, coll. « Qué Sé ? », n° 126, 1979.

Lob der Verschiedenheit (Die Ethnie : Volksgruppe in der Gesellschaft und der Gegenwart), Vienne, Braumüller, coll. « Ethnos », n° 25, 1983.

Las Etnias, Barcelone, Oikos-Tau SA Editiones, coll. « Qué Sé ? », n° 149, 1983.

Géographie des civilisations, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2317, 1987, 2e éd. mise à jour, 1991.

Gengo no chiri-gaku (Géographie des langues), Tokyo, Hakusuisha, coll. « Que sais-je ? », n° 689, 1988.

Etnie. Paesaggio umano, Turin, Ulissedizione, coll. « Test », n° 2, 1988.

Geografia das civilisacaoes, São Paulo, Ed. Atica, serie Fundamentos, 1990.

Geolinguistics : Language Dynamics and Ethnolinguistic Geography, Ottawa, University of Ottawa Press, 1991.

L'évolution des ethnies soviétiques, *Population,* Paris I, 1983.

Sous la direction de M. DIEU et P. RENAUD, *Atlas linguistique du Cameroun (ALCAM), inventaire préliminaire, Atlas linguistique d'Afrique centrale (ALAC),* Paris, ACCT, Yaoundé, Cerdotola, DGRST, 1983.

Religion et évolution démographique en Inde, *Population,* Paris, VI, 1988.

L'Ukraine, sixième grand d'Europe ? Analyse de sa structure ethnolinguistique, *Hérodote,* Paris, nos 58-59, 1990.

ISBN 2 13 044352 4

Dépôt légal — 1re édition : 1981
2e édition mise à jour : 1992, février

© Presses Universitaires de France, 1981
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. AMIENS

1388136

INTRODUCTION

La fin du XX[e] siècle est marquée, de par le monde, par la prise de conscience et la lutte des ethnies. Et pourtant, l'existence des ethnies est presque aussi ancienne que celle de l'humanité puisque liée à l'existence des cultures et des langues, c'est-à-dire à ce qui départage l'homme des autres animaux. Mais le terme est récent, et, placés sous l'éclairage de l'actualité, la montée des ethnies, les conflits parfois violents qu'elle engendre, les bouleversements qu'elle peut provoquer surprennent comme quelque chose de nouveau et d'inquiétant. Dans une humanité imprégnée de pensée universaliste et de mondialisme, la contestation ethnique est souvent perçue comme divisante, et rétrograde, comme une simple manifestation de l'esprit de clocher. Et l'insistance à attirer l'attention sur les phénomènes ethniques est facilement assimilée aux positions qui exaltent une partie de la société aux dépens des autres : racisme, sexisme, chauvinisme. Comme si étudier, par exemple, les conflits de classes sociales empêchait de désirer une société harmonieuse.

Or, le phénomène ethnique reste une donnée permanente et fondamentale de nos sociétés, un phénomène essentiel de la société globale : le phénomène sociétal par excellence. Il intéresse, au premier chef, trois branches et l'anthropologie : l'anthropologie sociale et culturelle ou ethnologie, l'anthropologie linguistique ou ethno-linguistique, et l'anthropologie physique. Et aussi, d'autres disciplines : sociologie, science politique

et droit, histoire et préhistoire, et, enfin, au carrefour des sciences humaines et naturelles, géographie. Qu'il soit donc permis au géographe, habitué à traiter des sociétés et de leur développement dans l'espace et le temps, de se pencher sur les ethnies. Et de le faire en homme accoutumé à la diversité de la famille humaine, car rompu à la diversité de son cadre de vie : la terre, les cultures du sol, la culture de l'esprit.

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QU'UNE ETHNIE?

I. — Ethnie : un mot nouveau?

La faveur rencontrée par le mot *ethnie* est récente. Forgé par Vacher de Lapouge (*Les sélections sociales,* 1896, Paris, Fontemoing), repris par A. Fouillée (*Psychologie du peuple français,* 1898, Paris, F. Alcan), il vit son sens précisé par F. Regnault (Il convient de différencier l'ethnie linguistique de la race anatomique, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* t. X, 1920, p. 55-56). Ce terme, plus simple que les expressions telles que « groupe ethnique » ou « unité ethnique », était alors en compétition, dans les milieux scientifiques, avec d'autres néologismes plus savants proposés çà et là : *ethnos* (Shirokogoroff, 1924), *ethne, ethnikon, ethnicum, ethnea, Ethnisch, ethnic, glossethnie, laios,* etc. C'est, sans doute, G. Montandon (*L'ethnie française,* Payot, 1935) qui lui permit de l'emporter en lui gagnant une certaine audience dans un public plus large.

Mais ce n'est qu'après le second conflit mondial que son emploi passe dans l'usage courant. Il s'imposa d'abord dans les régions francophones où le fait ethnolinguistique pouvait poser problème : son adoption en 1954 dans le titre de la *Fondation Charles-Plisnier pour la défense et l'illustration de l'ethnie française* marqua un jalon important. Wallons, comme Ch. Becquet (*L'ethnie française d'Europe,* 1963), et Québécois eurent, d'abord, le plus recours à lui dans l'expression

de leurs préoccupations culturelles et politiques. Outremer, ethnologues et administrations coloniales commencèrent à trouver *ethnie* plus commode à utiliser parce que plus neutre que *tribu, peuple,* etc. En France le vocable dut beaucoup de sa faveur à G. Héraud (*L'Europe des ethnies,* 1963).

Il ne gagna que lentement dans l'usage courant : au cours des années soixante il faisait encore froncer les sourcils dans les milieux académiques ; dans les années soixante-dix les hommes politiques se mirent à l'utiliser pour les groupes de travailleurs immigrés. Depuis, il s'est finalement imposé dans l'ensemble du monde d'expression française et au-delà : jusque dans la nouvelle Constitution soviétique de 1977 (articles 1, 19, 36, 70).

La généralisation rapide de l'usage du mot *ethnie* démontre qu'il répondait à un besoin et qu'il devait avoir sa place dans notre outillage lexical et conceptuel. Ses difficultés initiales de propagation sont intéressantes : elles tinrent d'abord aux tendances nettement racistes de certains de ses promoteurs : vieux idéologues réactionnaires s'inspirant du socialiste Vacher de Lapouge (1855-1935), devenu protagoniste du darwinisme social et de l'aryanisme, ou apôtres de l' « Europe nouvelle » comme G. Montandon (*L'ethnie française,* Payot, 1935), qui fut, ensuite, directeur de « *L'Ethnie française,* Revue de doctrine ethno-raciale et de vulgarisation scientifique », publiée à Paris à partir de mars 1941, et J. Boulanger (*Le sang français,* Paris, Denoël, 1943). A ce marquage originel s'ajoutèrent en France les réticences à l'égard de tout ce qui est analyse et mise en valeur des faits ethniques, réticences dues à la diffusion et à la force des idées reçues, centralisatrices, universalistes et assimilationnistes, réticences d'autant plus fortes que l'on prétendra s'occuper de notre propre société.

Le néologisme *ethnie* gênait particulièrement parce qu'il sous-entendait un effort de précision supplémentaire, de constatation et de respect des différences, alors que les vocables vagues et usés, comme *peuple,* péjoratifs, comme *peuplade* ou *tribu,* ou sanctifiant, comme *nation,* satisfaisaient, en effet, dans un usage chargé de connotations affectives. En fin de compte, le succès du mot *ethnie,* loin d'être dû à une poussée des mentalités passéistes, racistes ou ségrégationnistes, témoigne des besoins d'une analyse objective des groupes humains et permet d'augurer d'un progrès vers une évaluation plus rationnelle et plus juste des différentes parties constitutives de l'humanité.

II. — Ses deux définitions

Si le mot *ethnie* jouit maintenant d'une faveur très large, le sens qu'il revêt aux yeux de ses différents utilisateurs reste à préciser en bien des cas, et mériterait, surtout, d'être fixé pour éviter les malentendus. Dans toute la gamme de ses acceptions deux se distinguent particulièrement, parce que les plus opposées : l'une suppose une définition étroite et l'autre notablement large.

1. Au sens strict *ethnie* peut désigner un groupe d'individus partageant la même langue maternelle. Dans ce sens on peut désigner, par exemple, comme ethnie catalane l'ensemble des habitants de la Catalogne ayant conservé l'usage du catalan ; ou comme ethnie française, ou francophone, d'Europe l'ensemble des Français, Wallons, Romands, Valdôtains, Normands insulaires, unis par la possession d'une langue maternelle commune : le français. Ethnie, *stricto sensu,* est alors l'équivalent du groupe linguistique, ou groupe ethno-linguistique, c'est-à-dire de ce que les linguistes désignent comme le *groupe de langue maternelle,* ou *g.l.m.*

Dans ce sens le mot convient pour désigner des ensembles réels généralement assez homogènes d'hommes voisinant et présentant des traits culturels communs dont le révélateur est l'usage d'une langue propre. Mais on peut se demander si le mot ethnie conviendrait encore pour englober tous les individus, groupés ou non, qui, de par le monde, ont la même langue maternelle et constituent bien le même g.l.m. Par exemple, tous les francophones de naissance ou tous les anglophones ou hispanophones, quelle que soit leur distanciation, géographique (entre l'Europe, l'Amérique, les Iles, etc.), historique (appartenant à différents Etats), raciale (origine européenne, africaine, américaine, etc.), linguistique même (usage de la langue standardisée, d'un dialecte ou d'un créole), constituent-ils une ethnie unique? ou plusieurs ethnies apparentées linguistiquement? ou une ethnie divisée en plusieurs sous-ethnies ou *subethnies*?

2. Au sens large, l'ethnie est définie comme un groupe d'individus liés par un complexe de caractères communs — anthropologiques, linguistiques, politico-historiques, etc. — dont l'association constitue un système propre, une structure essentiellement culturelle : une culture. L'ethnie est alors la collectivité, ou mieux la communauté, soudée par une culture particulière. Suivant cette acception du mot ethnie, la langue n'est qu'un élément caractéristique parmi d'autres; tous les traits du système ne peuvent être développés au même degré chez tous les individus du groupe; la perte ou l'absence de l'un d'eux comme, par exemple, la langue ethnique elle-même, n'entraîne pas, *ipso facto,* la non-appartenance au groupe. Il peut ainsi se trouver des ethnies dont une partie importante, quelquefois la majorité des membres, ne parle plus la langue propre. Ainsi en est-il des Irlandais, dont moins de 2 % sont

celtophones de naissance, et dont les autres, n'apprenant le gaëlique qu'à l'école, n'en sont pas moins des Irlandais, et pas du tout des Anglais. De même des Gallois, qu'ils soient anglophones ou gallophones de naissance : les uns et les autres font partie d'un même ensemble humain homogène et géographiquement stable constituant une société globale complète, particulièrement vivante et consciente de son identité.

Cette définition *lato sensu,* plus nuancée, ne permet pas de délimiter l'ethnie avec autant de rigueur et de précision que la définition *stricto sensu.* Mais elle permet de mieux cerner les groupes existants qui, malgré des limites souvent fluantes, imprécises ou contestables, sont des entités plus réelles que de simples séries statistiques d'individus définies par un seul critère.

C'est l'examen de chaque groupe ethnique qui seul permet d'établir quels sont les critères d'identification les plus valables dans chaque cas : origine anthropologique, communauté de territoire, usage linguistique, coutumes et mode d'existence, appartenance religieuse ou politique... tant objectivement, aux yeux de l'observateur, que subjectivement, dans la conscience des intéressés.

III. — Mots et concepts voisins ou concurrents

En français *l'ethnie* se distingue aisément de la population (1) d'une région, d'un pays, qui inclut les élé-

(1) Biologistes et généticiens dénomment *population* l'ensemble des individus d'une même espèce vivant en un lieu donné; une population *mendélienne* est constituée d'individus sexués et interféconds tandis que les populations non mendéliennes ont d'autres types de reproduction et sont non moins fermées. L'espèce humaine étant une — tous ses éléments étant interféconds — ne constitue donc qu'une seule *population mendélienne.* A parler comme les naturalistes il n'y aurait donc pas lieu de distinguer des *populations* quand hommes ou femmes d'une même région sont d'origines diverses. Il découle de cela des lois scientifiques d'évolution, de différenciation et d'association radicalement différentes entre les *populations* animales ou végétales qui restent juxtaposées, et les *ethnies* humaines qui ne cessent de se mélanger génétiquement et d'échanger leurs caractères physiques comme leurs traits culturels.

ments étrangers, immigrés, allogènes, en plus des autochtones, et du *peuplement,* notion plus historique ou plus orientée vers la distribution spatiale. Le partage est plus délicat avec *peuple,* mot tellement plus ancien et répandu, ayant moins de prétention scientifique, mais plus de résonance affective; il conviendra à n'importe quel groupement régional, ethnique, national ou tribal doté d'un minimum de communauté de vie ou de conscience, tandis qu'*ethnie* supposera une délimitation fondée sur des critères plus particuliers distinguant plus objectivement des groupes voisins. *Peuplade, horde* ou *tribu* sont des désignations utilisées généralement pour leur valeur péjorative liée à des connotations évoquant un caractère vague, informe, instable et mobile; et cela bien que *tribu* puisse avoir un sens sociologique et historique précis, défini généralement comme correspondant à un sous-ensemble d'un peuple ou d'une ethnie : par exemple les tribus gauloises, pendant des *Stämme* germaniques.

La *nation* est un peuple, une partie d'un peuple ou un ensemble de peuples, historiquement parvenu à la constitution d'un Etat propre. La *nationalité* est, en français, une notion plus ambiguë. Dans l'usage courant officiel en France, la nationalité d'une personne est sa citoyenneté, c'est-à-dire sa qualité de citoyen ou de sujet d'un Etat. Dans un sens historique, et le plus souvent au pluriel, les nationalités sont les collectivités ethniques qui, à l'intérieur de certains Etats, se distinguent de la nation principale par leur particularisme : l'on dira aussi bien *minorité nationale* que *minorité ethnique.* La « question des nationalités », qui agita tant l'Europe du XIX^e^, était posée par la cohabitation à l'intérieur des Etats-nations de communautés ethniques diverses.

Enfin, à côté des termes ethnie, nation, peuple, qui peuvent prêter à controverse, les expressions *groupe*

ethnique ou *groupe ethno-linguistique,* ayant moins de résonance ou d'ambition et plus de précision, soulèvent moins de contestation. De même que les réalités sociologiques plus restreintes et plus délimitées, fondées sur la parenté, mythique (clan) ou réelle (lignage, familles étendues ou nucléaires), sur la religion (communauté socioconfessionnelle) ou la fonction économique ou sociale (classe, caste) et qui, toutes, sont des unités subdivisant chaque ethnie suivant une hiérarchie ou une juxtaposition qui lui est propre.

Dans chaque grande langue internationale les termes équivalents recouvrent un contenu qui peut différer notablement. L'anglais n'a pas encore eu recours à un vocable comme ethnie, et se contente de *people, nation, nationality* qui conservent un sens proche de celui de leur modèle français; l'usage courant et administratif y a longtemps mêlé ceux de *tribe* (tribu) et de *race* sans s'embarrasser de discriminations trop subtiles. L'allemand met plus de soin à distinguer *Volk* (peuple), *Nation, ethnischer Gruppe* et *Volksgruppe* (groupe ethnique), de *Nationalität* et *Volkstum* (nationalité ethnique, distincte de la citoyenneté : *Staatsangehörigkeit* à l'Ouest, naguère *Staatsbürgerschaft* à l'Est) mais aussi *Stamm* et *Volksstamm* (tribu) et *Völkerschaft* (peuplade) de *Völkertum* (groupe de peuples), *Rasse* et *Geschlecht* (race) et *Sippe* (clan). En russe l'idéologie soviétique imposait une délimitation assez nette entre *nacija* (nation), *narod* (peuple), *narodnost* et *nacjonalnost* (ethnie et nationalité ethnique, distincte de *grajdanstvo* : citoyenneté), *etnitcheskie obchtchnost* (groupe ethnique), *pliemja* (tribu), *rod* (clan) et *rasa* (race). En espagnol l'usage, fondé sur la tradition, permet bien des hésitations entre *pueblo* et *población* (peuple et population, pouvant aussi être pris dans le sens de village et localité), *nación* et *nacionalidad* (nation et nationalité), *tribú* et *raza* (race aussi dans le sens de lignée, et, avec une majuscule, de collectivité mondiale d'ascendance et de culture hispaniques) (2).

(2) Il est à noter que dans plusieurs langues les néologismes calqués sur *ethnie* rencontrent depuis quelques années une faveur grandissante : *Ethnie* en allemand (Mühlmann) et en anglais (Francis), *etnia* en espagnol et en italien, et *etnos* en russe...

IV. — De la langue courante à l'approche scientifique

Si la notion de groupe ethnique s'est imposée de tout temps dans toutes les sociétés, chaque communauté, chaque langue, chaque civilisation a avancé différemment dans l'élaboration de termes et de concepts précis permettant de cerner les réalités complexes. En général on passe par une opposition plus ou moins consciente entre *soi* et les *autres*, entre le groupe, la société, la civilisation à laquelle on appartient — ensemble premier, archétypal, constitué, et unifié — duquel se distinguent les agrégats extérieurs innombrables, confus, étranges et, sans doute, dangereux. Les membres de l'un se désignent comme les Hommes (par excellence) originels, libres, fraternels et seigneurs, tandis que les autres sont dénommés sauvages, barbares, bafouilleurs, esclaves, chiens, infidèles. Tous ceux-là sont les *gentils* c'est-à-dire membres des *gens*, des nations, des ethnies. Il y a généralement tendance à se concevoir comme un groupe *au-dessus* des autres, et non *parmi* les autres. Aujourd'hui encore, combien de Français sont-ils prêts à reconnaître l'ethnie à laquelle ils appartiennent ? Les ethnies, pour beaucoup d'entre eux, restent les autres (3). Et le partage académique entre le champ, le vocabulaire et les méthodes des deux sciences humaines voisines — sociologie et ethnologie — reflète-t-il encore cette division radicale entre La Société (la bonne

(3) L'*Encyclopaedia Universalis* (Paris, 1975), en son volume 20, présentait un tableau des *principales ethnies du monde*. 44 pages sont dévolues à un millier d'ethnies d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie, mais dans les deux seules pages consacrées à l'Europe on ne trouve qu'une vingtaine de petites ethnies minoritaires, non-slaves, de Russie, une dizaine d'autres des Balkans et des Carpathes, plus les Lapons et les Tsiganes, mais aucune ethnie de langue germanique, romane, celte, etc. Seuls sont mis au nombre des *ethnies*, malgré leur développement national, les Magyars et les Finnois : disgrâce de derniers arrivés ?